



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

EAPN France

ASSEMBLEE GENERALE 2017 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Summary in English:

EAPN France has tried to develop its activities around 3 topics:

-EPSR (European Pillar of Social Rights): we produced an analysis in the framework of the internet consultation of the European Commission, we met the French Representation at the European Commission in France to present it, we shared it with the French Economic and Social Affairs Council, and we circulated it in the French media (for instance

we did an interview on the topic in the UNIOPSS magazine distributed to more of 25 000 social actors).

-EMIN 2 project which has been led by URIOPSS Hauts de France (Northern France), especially by Jean- Pierre Bultez and Marine Lemoine. We had to find additional funds because the financial support of EAPN Europe was much too low. We got some positive reactions from the municipality of Lille to be confirmed.

-the creation of a working group in the framework of EAPN France, “Access to affordable and sustainable food for all”. This group met twice, produced a position paper presented by EAPN France to the EUISG working group and took part at “Etats généraux de l’ alimentation” in France during the autumn 2017.

This process is led by the French government.

Introduction :

L'année 2016 a été marquée par l'élection d'un nouveau Président, Guy Janvier, proche de l'UNIOPSS, mais indépendant de la Direction. A noter aussi le départ de Samuel Le Floch de la FNARS et de Perrine Dubois de la FADS.

Le second fait marquant aura été la crise de la gouvernance au sein d'EAPN ; EAPN France a formulé des critiques et des propositions.

Malheureusement, cette crise nous a pris du temps et de l'énergie et a entraîné la démission d'un membre : la Société St Vincent de Paul.

Quant au fond, il a été marqué par la réflexion et la prise de position sur les projets de revenus de base, sur la consultation de la Commission sur le « socle européen des droits sociaux » et sur la poursuite de notre réflexion sur l'accès à l'alimentation et sur un revenu minimum européen.

Une année bien remplie en somme, grâce à une équipe d'administrateurs motivée et unie.

1-La vie statutaire.

La Conseil d'Administration, ouvert à tous les membres, s'est réuni 4 fois, de même que le Bureau. Cette année, en effet, nous avons décidé de séparer les deux réunions, afin de concentrer

les débats du Conseil sur les réflexions de fond et les prises de position.

L'AG 2016 s'est également réunie en session extraordinaire pour modifier nos statuts et ainsi ouvrir à tous les membres la possibilité d'être candidat à la Présidence.

La participation des membres est restée constante. Une quinzaine d'entre eux ont participé régulièrement aux réunions. Malheureusement, depuis le départ de son délégué, la Fédération Française des Banques Alimentaires ne donne plus signe de vie. Nous le regrettons d'autant plus que EAPN France a poursuivi son travail sur le droit à l'alimentation. Quant au CCSC, il a souhaité suspendre sa participation pendant qu'il procède à sa restructuration interne. C'est pourquoi le Président Guy Janvier a entamé des consultations avec des associations de solidarité, actives dans le champ de la pauvreté, pour qu'elles rejoignent et renforcent EAPN France.

Dans la même optique, de mieux communiquer avec nos membres et de faire connaître nos positions et propositions ainsi que celles d'EAPN Europe, nous avons travaillé à la création d'un nouveau site EAPN France qui

a pu ouvrir en 2017. Nous avons bénéficié pour cela de l'aide technique de l'UNIOPSS.

Nous avons écrit au Président et au DG de l'UNIOPSS pour qu'ils permettent à Jeanne Dietrich de consacrer une part suffisante de son temps de travail au service d'EAPN France.

Dans le cadre de nos efforts pour nous faire connaître et reconnaître en France, signalons une audience à la DGCS, une double intervention à l'ENS lors d'une réunion internationale de chercheurs, des contacts avec la représentation française, une rencontre avec le CESE au sujet du projet de « socle européen des droits sociaux », une conférence de presse commune avec l'UNIOPSS sur le même sujet et enfin, la participation à une réunion à Lille sur la pauvreté urbaine.

Après avoir envisagé d'accueillir un volontaire du service civique, nous y avons finalement renoncé, faute de trouver chez l'un de nos membres parisiens le tutorat et les locaux nécessaires.

Enfin, nous avons continué à proposer à nos membres une veille sur les appels à proposition de la Commission qui concernent le secteur de la solidarité.

2- Relations avec le réseau européen.

Elles ont été difficiles en raison d'une véritable crise de la direction par intérim de Fintan Farrell. Manque de transparence financière, refus d'écouter les critiques et les propositions des membres de la part d'un secrétariat presque autarcique, anglicisation du réseau au mépris des statuts.

Nous avons réclamé le rétablissement des crédits d'interprétation et de traduction. Ce sont des sommes minimales dans le budget, mais que la direction considérait comme superfétatoires. Nous pensons au contraire que c'est un poste clef du budget pour échapper à un fonctionnement à l'intérieur de la « bulle » bruxelloise. L'absence de traduction professionnelle à la Convention, par exemple, nous paraît contraire à l'objectif de participation des personnes en pauvreté !

Quant au fond, notre déléguée, Jeanne Dietrich, a participé aux réunions du groupe de travail « inclusion ». Elle a porté au plan européen nos réponses à la consultation sur un « socle européen des droits sociaux » lancée par la Commission et qui se terminera en novembre 2017 par un sommet social.

Notre représentant au Comité Exécutif, Richard Delplanque, a participé activement à toutes les réunions pour y défendre nos positions concernant la crise de la gouvernance d'EAPN Europe.

Cette année encore, une délégation française a participé à la Convention annuelle qui réunit à Bruxelles les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. EAPN France a organisé la préparation des délégués français en partenariat avec la Fondation Armée du Salut.

EAPN France a poursuivi l'analyse critique des projets d'accords bilatéraux de libre échange entre l'UE et le Canada (CETA), les Etats-Unis (TAFTA/TTIP) ou le projet d'accord multilatéral sur la libéralisation des services (TISA/ACS). Notre réseau a contribué avec le réseau allemand à la prise de position d'EAPN Europe.

3- Réflexions collectives et positions d'EAPN France

Plusieurs débats importants ont marqué notre réflexion collective durant cette année.

Porté par l'actualité autant européenne (Finlande) que française, les projets de revenus de base ont donné lieu à un débat sur leur

efficacité potentielle pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et sur leur compatibilité avec le projet d'EAPN Europe que nous soutenons de revenu minimum. Un consensus est apparu à l'issue des contributions et des débats, pour dire que, sauf à les réduire à la lutte contre le non recours, ces projets ne nous apparaissaient pas comme pertinents pour lutter contre la pauvreté et risquaient d'aggraver l'exclusion.

EAPN France a poursuivi sa réflexion sur le droit à l'alimentation, en particulier à l'occasion du premier bilan du FEAD. Une délégation a participé aux rencontres de Cluj (Roumanie) sur la souveraineté alimentaire. Nous avons obtenu que EAPN Europe prenne en charge cette thématique dans la lutte contre la pauvreté et crée un groupe de travail sur le sujet.

Nous avons également poursuivi notre réflexion sur le projet EMIN II sur le revenu minimum européen et sur notre éventuelle participation, au cas où la candidature d'EAPN Europe serait retenue par la Commission.

Notre réflexion a porté aussi sur l'arrivée en France du modèle anglo-saxon d'investissement à impact social. Nous en avons montré les dangers.

Enfin, nous avons collectivement répondu à la consultation sur le « socle européen des droits sociaux » et porté notre position dans le débat européen.

NB : on peut désormais trouver toutes les positions d'EAPN France sur notre site.